

Conseil national des 6-7-8-9 décembre 2022

Le conseil national du R-FIQ avait lieu du 6 au 9 décembre au Centre des Congrès de Québec.

Lors du conseil de décembre, nous avons entériné la politique pour nos services essentiels qui seront élaborés par notre équipe de services essentiels et présentés en assemblée générale le 28 février prochain dans les 5 sites et par la suite en zoom, pour adoption. Ceci afin de déposer, nos services essentiels au Tribunal administratif du travail en avril. Nous avons adoptés les balises pour notre plan de communication et de mobilisation, plan que nous adopteront au conseil négo du 18-19 janvier 2023. Nous avons aussi discuté du pacte de solidarité, comme à chaque négo, c'est-à-dire de la compensation équitable des pertes salariales subies entre l'ensemble membres de la FIQ et de la FIQP, en cas de grève.

Finalement, nous avons adopté le renouvellement du contrat d'assurance collective. Il a été adopté de redistribuer les primes en abolissant la clause d'exonération des primes afin que toutes les assurées qui bénéficient des primes de l'assurance collective offerte par la FIQ contribuent au régime même lorsqu'elles seront en invalidité. Ceci est le résultat du nombre d'invalidité en croissance à chaque année et de l'augmentation astronomique du cout et de l'utilisation des médicaments. Cette contribution débutera avec les nouvelles invalidités en janvier 2023. Cette mesure a pour but de continuer à bénéficier d'un contrat d'assurance collective.

Nancy Hogan,
Présidente SICHU de Québec.



SICHU En Bref



Journal mensuel du Syndicat Interprofessionnel du CHU de Québec | décembre 2022

2 Éditorial de la présidente 3 Formations/Frais scolarités/Fête Reconnaissance 4 Conseil national déc.2022

Gagnantes Consultation Négo

Gagnantes de la consultation négociations FIQ Du 10 au 22 septembre

Voici les gagnantes de la consultation négo, celles-ci avaient une carte cadeau de Place Laurier ou des Galeries de la Capitale.

Claire Bouffard, infirmière auxiliaire de HSFA, remporte 200 \$ pour avoir complété la consultation Négo avant le 15 septembre.

Nathalie Lavoie, infirmière au bloc opératoire du CHUL, remporte 150 \$ pour avoir complété la consultation Négo avant le 20 septembre.

Marlyne Tremblay, infirmière à l'équipe volante de HEJ, remporte 100\$ pour avoir complété la consultation Négo avant la date limite.

Les membres ci-dessous remportent un certificat cadeau de 100 \$, puisqu'il y avait ajout d'un certificat cadeau de 100\$ à chaque tranche de 5% après 50% de participation. **Ayant terminé avec 71%**, c'est donc 4 gagnantes supplémentaires:

Catherine Dufour, conseillère en soins infirmiers au CHU

Marie-Hélène Boucher, infirmière auxiliaire au CIC à HEJ

Brigitte Nadeau, conseillère en soins infirmiers au CHU

France Dionne, infirmière clinicienne en médecine de jour à HEJ

Félicitations aux gagnantes !
Amélie Mercier
Responsable Com-mob





Éditorial de la Présidente

Chères collègues,

L'année 2022 se termine et on entame la négociation de notre convention collective 2023-2025. Nous avons déposé nos 60 demandes au Conseil du trésor le 7 novembre dernier. Le Gouvernement avait 60 jours pour nous répondre. Il a déposé ses demandes, à des années lumières des nôtres, le 15 décembre dernier. Donc la négociation est officiellement lancée. Nous ne faisons pas partie du Front commun. Nous avons notre négociation à nous seules.

Sommes-nous surprises des demandes du Gouvernement ? Pas vraiment! même si le ministre Dubé dit ,à qui veut l'entendre, qu'il sera un employeur de choix... Il est certain que nous aurons à nous mobiliser toutes ensembles pour être capable d'aller chercher notre ambitieux projet.

Donc pour la suite des choses :

Nous avons fait, la semaine dernière, la demande à l'employeur pour obtenir la documentation nécessaire pour les services essentiels. Nous aurons une assemblée générale le 28 février (à mettre à votre agenda) où nous vous présenterons les services essentiels à adopter. Les services essentiels qui doivent être faits advenant le cas où nous votons un mandat de grève légale. Lors de cette même assemblée, nous aurons aussi à voter un pacte de solidarité entre tous les syndicats affiliés à la FIQ advenant une grève pour que l'impact soit le même pour toutes...

D'ici à l'AG du 28 février, soit à compter du 13 janvier , et ce, pour 6 semaines consécutives, nous vous entretiendrons de nos demandes. À chaque semaine nous aurons des activités: les 2 premières nous parlerons SALAIRE La trois et quatre, nous parlerons CHARGE DE TRAVAIL et les cinq et six CONCILIATION TRAVAIL-VIE PERSONNELLE. Un calendrier des événements sera disponibles pour suivre et participer à notre négo en temps réel.

En terminant, je veux souhaiter à l'ensemble des professionnelles en soins, une période des fêtes où elles pourront prendre un temps de repos, en famille ou entre ami(e)s. Les temps sont difficiles, la charge de travail est lourde et c'est pourquoi il est important de saisir toutes les occasions de se reposer, de s'amuser ou encore de se ressourcer. L'année 2023 sera celle de la négociation où il faudra fournir les efforts de se mobiliser pour contraindre le Gouvernement à devenir cet employeur de choix. Il faut aussi continuer à croire que le réseau de santé publique peut encore exister et c'est à nous de forcer le Gouvernement à faire ce changement de cap...

Syndicalement vôtre

www.sichudequebec.com



Nancy Hogan

Vous avez des besoins de formation, dites-le !

Le sondage sur les besoins de formation aura lieu du **16 janvier au 3 février 2023**.

Rendez-vous sur le **SPOT**, pour compléter vos demandes de formations, de colloques, de congrès ou autres. Toutes ces demandes sont évaluées et pourraient se retrouver au plan spécifique de formation 2023-2024 de votre centre d'activités.

La formation est une responsabilité paritaire et vous avez le devoir d'alimenter les réflexions des auteurs des plans de formation pour obtenir des formations à la hauteur de vos besoins.

Marie-Claude Cyr
VP SICHU, site CHUL
Responsable Comité PDRH

Frais de Scolarité 2022, Il est temps de rassembler vos documents!

Vous avez du 23 janvier 2023 au 17 février 2023 **16h00**, pour compléter la demande de remboursement de frais de scolarité, sur le **SPOT**. Un court rappel de quelques critères d'admissibilité:

- ◆ Avoir un an de service continu dans le CHU de Québec-Université Laval; au début de la période de demande de remboursement.
- ◆ Être titulaire d'un poste;
- ◆ Être membre du syndicat relié à son titre d'emploi au moment des études;
- ◆ Etc...

Marie-Claude Cyr
VP SICHU, site CHUL
Responsable Comité PDRH

La fête reconnaissance...

La première partie de cette fête, pour les membres de soir et de nuit s'est tenue les semaines du 16 et du 23 octobre 2022 dans les 5 sites du CHU de Québec. Les membres sont venues échanger avec leur exécutif syndical et chercher une pizza. Près de 900 pizzas ont été distribuées sur ces 2 quarts de travail. Cet événement a été fort apprécié par les membres.

La 2^e partie de cette fête a eu lieu le 10 novembre 2022, à Expo-Cité. L'exécutif du SICHU a mis en lumière l'année 1997 et a reconnu les 25 années de travail de 20 consœurs présentes sur 29. Le groupe «TONE CALL» égayait la soirée et plusieurs d'entre nous se sont permises quelques pas de danse. C'est une soirée appréciée par toutes, qui nous permet d'échanger et de festoyer entre membres du SICHU de Québec. Les photographies seront disponibles sous peu!

Marie-Claude Cyr
VP site CHUL
Responsable du comité CAP